

18. CIRCUIT DES MOINS DE 11 ANS

OUVERT AUX

Jeunes nés en 2013 ou après, filles et garçons ; licenciés « compétition » et licenciés « loisir » (licence ne basculera pas en « compétition »)

DATES DE LA COMPETITION ET HORAIRES

Dates : Samedi 21 octobre 2023 – 1^{er} tour à Epernon
Samedi 16 décembre 2023 – 2^{ème} tour à Chartres Roskopf
Samedi 3 février 2024 – 3^{ème} tour (lieu à déterminer)
Samedi 24 mars 2024 – 4^{ème} tour à Chartres Roskopf

Horaires : fin du pointage à 13h45 ; début à 14h ; fin vers 17h

PRIX DE L'INSCRIPTION : **Gratuité**

DATE LIMITE D'ENVOI DES INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS A REALISER SUR SPID, espace MON CLUB jusqu'à la veille de l'épreuve, à savoir :

Jusqu'au vendredi 20 octobre 2023 pour le 1^{er} tour

Jusqu'au vendredi 16 décembre 2023 pour le 2^{ème} tour

Jusqu'au vendredi 2 février 2024 pour le 3^{ème} tour

Jusqu'au vendredi 23 mars 2024 pour le 4^{ème} tour

RESPONSABLE(S) DE LA COMPETITION

CDJT – Kévin HEGO 06 35 44 40 00

et Stéphane OLLIVIER 06 71 26 89 74

Secrétariat du Comité - 02 37 36 44 59

« CIRCUIT DES MOINS DE 11 ANS » - **REGLEMENT 23-24**

Article 1 : Conditions de participation

Le « Circuit des moins de 11 ans » est une compétition individuelle ouverte aux jeunes Garçons et Filles, né(e)s en **2013 ou après**, c'est-à-dire appartenant à la **catégorie sportive poussin ou benjamin**. Cette compétition est une compétition officielle ouverte **aux licences à l'exclusion de la mention « sans pratique sportive », ces licences pouvant être « compétition » ou « loisir »**. **Les licenciés « loisir » ayant deux tableaux dédiés, leur licence ne basculera pas en « compétition »**.

Article 2 : Engagements, dates et horaires

Les inscriptions seront faites à chaque journée sur SPID, espace MON CLUB (ou en cas de nécessité par mail à atd28sc@gmail.com et à comite28tt@wanadoo.fr). Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au **vendredi 20h**, veille de la compétition. **Le jour de la compétition**, fin de pointage à 13h45 (physique ou par téléphone : **Sébastien Cendrier : 06 87 26 35 03 / Stéphane Ollivier : 06 71 26 89 74**), début à 14h, fin vers 17h30.

L'inscription est gratuite, pour toutes les joueuses et tous les joueurs participant.

Article 3 : Organisation sportive

Les organisateurs détermineront la formule la plus adaptée pour chaque tableau, en fonction des contraintes (*nombre de joueurs, de tables disponibles, niveau des joueurs ...*). L'objectif sera bien sûr de rendre intéressante la compétition pour les joueurs inscrits.

Voici les tableaux initialement prévus :

- A** - Licenciés loisir, F et G de -9 ans (poussins)
- B** - Licenciés loisir, F et G de -11 ans (benjamins)
- C** - Licenciés compétition – 9 ans (poussins), F et G (classement à 500 pts ou plus)
- D** - Licenciés compétition – 11 ans (benjamins) à 500 pts, F et G
- E** - Licenciés compétition – 11 ans (benjamins) à plus de 500 pts, F et G

Remarques :

1) Selon le nombre de participants dans les tableaux, les organisateurs en accord avec les JA pourront décider :

- soit de fusionner certains tableaux dont les effectifs sont faibles (pour les récompenses, les organisateurs tiendront compte des tableaux initialement prévus)

- soit de scinder davantage les tableaux dont les effectifs sont élevés

2) Un poussin en licence « compétition » pourra être surclassé dans le tableau « benjamins » si son niveau de jeu le justifie. Cette décision sera prise par les organisateurs, en concertation avec les adultes responsables (parents et/ou entraîneur).

Dans la mesure du possible, les parties seront jouées au meilleur des 5 manches (= 3 manches gagnantes). Cela dit, en cas de besoin lié aux horaires, certaines parties pourront se jouer au meilleurs des 2 manches (= 2 manches gagnantes), notamment en poule.

Article 4 : Les récompenses

* A chaque journée, le comité récompensera **les trois premiers de chaque tableau** :

1^{er} : coupe 2^e : médaille 3^e : médaille.

* Des récompenses seront également offertes **aux meilleures féminines**, sur l'ensemble des tableaux.